

## EDITORIAL

### Change

**L**A politique de change fait partie du débat récurrent de la relance économique. L'idée communément admise est qu'il y a des parts de marché à gagner en perspective en desserrant le carcan. Dans cet exercice de funambule où les autorités monétaires doivent à la fois stabiliser les fondamentaux et soutenir la politique extérieure, il faut être courageux et lucide.

Courageux car le Maroc est dans la situation inconfortable de tous ces pays structurellement confrontés à ce qui est appelé le péché originel. Celui de marchés des capitaux qui n'ont que des monnaies étrangères à vous proposer pour vos emprunts et qui vous sont difficiles d'accès en raison de primes de risque élevées. Dans ce contexte, la difficulté majeure pour les autorités monétaires est d'éviter les conflits d'objectif, c'est-à-dire continuer de négocier le ciblage de l'inflation, l'une des plus belles vitrines de la banque centrale ces dernières années, et en même temps de déployer efficacement une stratégie de gestion active du change.

Lucide car il faut explorer d'autres voies de dynamisation de la croissance. A commencer par la bataille du commerce international. Les PME en particulier ont besoin d'être accompagnées à l'export, mais pas seulement. Il s'agit aussi dans l'autre sens de rassurer les investisseurs qui seraient toujours hésitants sur la destination Maroc. Des attentes urgentes lorsqu'elles sont rapportées à l'effet d'aubaine des délocalisations, lequel a relativisé l'impact réel des IDE.

Gageons que la réforme qui s'annonce saura s'appuyer sur un secteur bancaire qui a atteint l'âge de la maturité. Si le nouveau défi sera une autre manière de tester cette solidité, il ne faut cependant pas se tromper de combat. L'erreur serait d'accuser la politique de change de tous les maux: elle n'est qu'une réponse partielle à la compétitivité. Il faut aussi que le Maroc continue de réformer son appareil de production, de soigner sa productivité là où la machine est en panne. □

Mohamed BENABID

# Régularisation de TVA

## Les nouvelles règles

- La conservation minimale des biens immeubles passe de 5 à 10 ans
- A défaut, il faudra restituer la part déduite
- Le dispositif figure dans le projet de loi de finances

Voir page 2



## La recette Onudi pour le Maroc

**L'**ORGANISATION des Nations unies pour le développement industriel (Onudi) a rassemblé cette semaine à Casablanca plusieurs de ses partenaires de l'industrie, du gouvernement et des bailleurs de fonds. L'objectif était de faire le point sur ses projets de partenariat public-privé (PPP) développés au Maroc.

Deux ans après le lancement du plan d'accélération industrielle (PAI), l'institution analyse les retombées, fixe les priorités de son programme d'intervention et s'arrête sur les limites de la vision du Maroc. L'inadéquation formation/emploi et le manque de convergence avec les autres stratégies... sont autant d'aspects à corriger. □

Voir Analyse pages 4 & 5

■ **Maroc Telecom: Nominations au Conseil de surveillance**

■ **Managem et SMI dans le palmarès Emerging Markets**  
Voir De Bonnes Sources

■ **Tourisme: Agadir rebondit, pour l'instant**  
Voir page 15

Votre courrier pages 22 & 23

## Unesco: Ces manuels scolaires obsolètes

Voir page 13

## Les ventes de ciment stagnent

Voir page 6